



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR
COMITE DIRECTEUR
06 septembre 2025

Membres présents :

- Richard PROT	- Frédéric LABORIE
- Laurence DECAENS	- Eric BRUNET
- Denis BLAINVILLE	- Christian CAILLEUX
- Isabelle CARDOT	- Bernard DECAENS

Présidents Codep :

Jean-Pierre LEFEVRE (Orne)	Michel CHAMBRON (Eure)
----------------------------	-------------------------

Membres excusés :

- Jean-Denis EBREUIL	- Eric DELAUNAY
- Catherine LAFAYE	- Valentin COGNET
- Christian BAILLEZ	- Julia FRUCHART
- Philippe MARIE	- Manuel MARIE
- Dominique FILLONEAU	- Xavier ANDRIEU

I – POINT ADMINISTRATIF :

1- Approbation du compte-rendu du dernier comité directeur :

Le compte-rendu de la réunion du comité directeur qui s'est tenue le 28 juin 2025 à Bretteville Sur Odon, a été approuvé à l'unanimité par les membres du comité.

2- Etat des licences au 31 août 2025 :

-13 251 licences soit quasiment 10% d'augmentation par rapport à la saison précédente.

-849 licences jeunes soit 6,4% des licences (part qui reste stable)

Une tendance à la hausse du nombre de licences est constatée mais la capacité d'accueil des clubs va devenir problématique à l'avenir.

3- Actualités régionales :

- Détachement d'Eric BRUNET aux clubs d'ARGENTAN et de BRETTEVILLE SUR ODON :

Durant la saison précédente, Eric intervenait 2 jours par semaine à Argentan et 1 journée à Bretteville.

Pour cette nouvelle saison, le club d'Argentan souhaite le faire intervenir le mardi, mais il serait préférable qu'un nombre d'heures soit défini afin de moduler en fonction des besoins (pour rappel, le club va organiser un championnat de France et accueillir l'OFAJ).

Le CRTBO a également fait une demande pour l'intervention d'Eric sur une journée. Cette demande est à l'étude.

- > Les conventions sont en cours de rédaction et seront mises à la signature quand les missions auront été définies clairement.

- Audits des clubs :

Quatre clubs vont être contrôlés en octobre dans l'Orne par le SCAE. Dans la mesure du possible, les présidents de Codep devraient être présents lors de ces audits.

Eric a mis à jour le document communiqué l'an dernier aux présidents de club, pour la préparation de ces visites de contrôle.

- > Eric Brunet et Manu feront également des visites dans les club Normands et aideront à la mise en œuvre de ces dispositions.

- > Le document sera transmis par mail aux clubs et réabordé lors de l'AG de la Ligue.

- Assemblée générale du 12/10/2025 à GOURNAY:

Les documents vont être envoyés aux clubs la semaine prochaine.

- Calendrier des réunions du comité directeur :

Le calendrier des réunions de la Fédération n'étant pas fixé à ce jour de réunion, il n'est pas encore possible de programmer pour la saison complète les dates de réunion Ligue.

- > Richard PROT va faire passer un tableau aux membres du Codir pour qu'ils se positionnent sur les dates des championnats Normands afin de représenter la Ligue en son absence.

II- POINT FINANCIER :

1- Suivi état des comptes :

Lecture est faite du compte de résultat au 31 août 2025.

Le montant total des dépenses est de **495 725,69€**.

Le montant total des recettes est de **512 149,76€**.

L'audit du Commissaire aux comptes se tiendra le 18 septembre 2025.

2- Budget prévisionnel 2025/2026:

- Projets d'investissements :

- Mise en place d'une cloison dans la salle de réunion Ligue afin d'avoir la possibilité de faire 2 salles. Le coût estimé est de **15 000€**.

- > Bernard DECAENS est chargé de réaliser des devis à la suite de la transmission de coordonnées par Richard PROT

- Achat d'un véhicule utilitaire pour les salariés de la Ligue pour les déplacements et le transport de matériel. Trois devis ont été réalisés :

- devis 1: **34 559€** sur 4 ans en leasing
- devis 2 : **34 592,48€** sur 5 ans en leasing
- devis 3 : achat neuf pour **31 000€** sur 4 ans (avec entretien et carburant)

- > Le Codir acte l'accord pour la mise à disposition d'un véhicule aux employés de la Ligue. Bernard DECAENS est chargé d'étudier les différents devis. Les modalités doivent être affinées en fonction des kilomètres estimés par les salariés.

Un carnet de bord devra être mis en place. Il faudra ajouter une carte de télépéage et une carte carburant.

- Tarif des licences 2025/2026 :

Actuellement, le tarif pour les jeunes est de **4€** et de **17€** pour les adultes. Le président propose le maintien des tarifs pour la saison 2025/2026.

– > *Le comité directeur valide le maintien du tarif des licences.*

- Subvention des tireurs "Haut Niveau" :

- Plusieurs dossiers de demandes d'aides ont été transmis à la Ligue :

- Eric Delaunay : **2 500€** demandés. Accordé.
- Cassandre Phelut : 3 000€ demandés. La somme de **1 000€** est accordée.
- Elliott Le Long : **500€** demandés. Accordé.
- Inès Souillard : Pas de montant dans le dossier de demande. Le Codir rejette la demande. Les résultats sportifs ne sont pas suffisants pour justifier la demande.
- Méline Leblond : Pas de montant dans le dossier de demande. La somme de **1 500€** est accordée.
- Casper Maine : Pas de montant dans le dossier de demande. La somme de **1 500€** est accordée.
- Lucille Helard : **1 500€** demandés. Accordé.
- Titouan Legrand : Pas de montant dans le dossier de demande. La somme de **500€** est accordée.

– > *Les aides accordées pour les tireurs "Haut Niveau" s'élèvent à 9 000€ .*

- Aucun dossier de demande d'aide aux équipements n'a été déposé.

- La Ligue soulève la problématique de 2 demandes de remboursement de déplacements pour les championnats de France arrivées hors délai pour 2 clubs.

– > *Un courrier de la Ligue sera envoyé aux 2 clubs concernés leur expliquant l'impossibilité de prise en compte des demandes, celles-ci étant arrivées hors délai et après la clôture des comptes.*

III- POINT SPORTIF ET FORMATION:

1- Résultats sportifs majeurs:

- 12 titres de champions de France.
- 10 titres de vice-champion de France.
- 8 médailles de bronze.

– > *Voir tableau récapitulatif transmis par Manuel Marie.*

2- Calendrier sportif :

La fédération va être contactée pour connaître l'organisation de l'OFAJ qui se déroulera en juillet 2026 à Argentan afin de prévoir un budget si besoin.

– > *Voir le tableau prévisionnel transmis par Manuel Marie.*

3- Calendrier formation et collectif régional:

-10 journées de formation sont prévues pour les Cadets-Juniors : 5 journées consacrées au 10m et 5 journées au 25-50m. Un effectif de 20 tireurs maximum sera pris en charge.

-2 journées seront consacrées à la catégorie minime EDT, avant et après les départementaux.

-2 journées de stage adultes 25-50m seront proposées (une journée avant les départementaux et une journée avant les Championnat de France).

-2 sessions de CAC par département seront organisées : Une formation théorique à distance débutera à la fin du mois d'octobre et les sessions de pratique seront réalisées les 13 et 14 décembre 2025 dans 5 clubs (1 par département) 100 tireurs sera la capacité maximum de candidats sur un même week-end.

Le renfort de l'ETR et de titulaires du BFI sera nécessaire.

-1 session Brevet Jeune Encadrant.

-4 sessions de formations continues organisées pendant les championnats régionaux.

– > Laurence DECAEN rappelle que les mémentos Responsable Formation Club et Responsable Formation Départemental sont disponibles dans les documents téléchargeable ITAC.

– > Les référents formation départementaux ont-ils été désignés par les Codep ?

IV- QUESTIONS DIVERSES:

1- Rencontre 3 ligues "Armes Anciennes":

Christian CAILLEUX se charge d'organiser une rencontre 3 ligues Armes Anciennes.

2- Arbitrage:

La Ligue rappelle que les arbitres doivent être recyclés pour pouvoir être désignés et arbitrer sur les compétitions. Aucune dérogation n'est possible.

3- Prestataire nettoyage:

Concernant l'entretien des locaux de la Ligue à Bretteville, le prestataire actuel n'est plus suffisamment rigoureux. Depuis quelques temps, leurs agents ont tendance à ne pas être très attentifs quand ils quittent les locaux (lumières allumées, portes non verrouillées, alarme non enclenchée). Malgré plusieurs signalements au prestataire, les problèmes semblent persister.

Des devis ont donc été réalisés, et l'entreprise VPS propose des prestations similaires pour un tarif moindre **253,20€** par mois avec les consommables. Actuellement la prestation coûte plus de 300€ sans les consommables.

– > *Le comité directeur valide le changement de prestataire.*

4- Club de DEAUVILLE:

L'AGD va bénéficier de la mise à disposition d'une salle pour pouvoir pratiquer le tir 10m. En parallèle, le projet d'un nouveau stand avance avec la collectivité locale.

5- Club en difficulté dans l'Eure:

La société de tir du Buis Morieux se trouve dans l'incertitude sur leur avenir depuis le décès du propriétaire du terrain où se situe le club. Les héritiers n'ont pas pris de décision quant à la destination de ce terrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

Richard PROT
Président de la Ligue